



L'Éthiopie, d'Axum à la vallée de l'Omo.



Du 23 novembre au 12 décembre 2010



LE SOIR


Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue de l'Abbaye, 77 – 1050 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

Pays africain par sa population et son mode de vie, l'Ethiopie se distingue rapidement par son contenu culturel et ses paysages grandioses. La boucle nord vous permettra de découvrir les must que sont Axum, Gondar et Lalibela. La boucle sud quant à elle vous emmènera à la rencontre des tribus de la vallée de l'Omo.

Un pays à découvrir absolument !

Votre programme

Bruxelles → Addis-Abeba

23 novembre 2010

Départ de Bruxelles Zaventem par un vol de nuit à destination d'Addis-Abeba avec la compagnie aérienne Ethiopian Airlines.

Addis-Abeba

24 novembre 2010

Arrivée à Addis-Abeba. Accueil et transfert à l'hôtel. Temps libre pour se changer et se rafraîchir.

Départ avec le guide pour une première visite de la capitale Addis-Abeba.

Ce nom signifie dans la langue Amharic « Nouvelle Fleur ». Cette ville a été fondée en 1886 par Menelik II et se situe à une altitude de 2.500 mètres au dessus du niveau de la mer. Addis Abeba est une charmante cité dont les avenues sont bordées de Jacarandas. Le Mercato est le plus grand marché en plein air d'Afrique et une balade s'y impose. Aujourd'hui, forte de 3 millions d'habitants, la capitale a vu sa population s'accroître de moitié depuis la révolution de 1991. Fondée en 1887 seulement, elle faillit être abandonnée en raison de la pénurie en bois de combustion, mais fut sauvée par l'introduction, dans la région, d'eucalyptus d'Australie. C'est une ville immense, tentaculaire, aux noms de rue quasi inexistant, à l'exception toutefois de la principale artère commerçante, Churchill Ave.

Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

Addis-Abeba → Bahar Dar

25 novembre 2010

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport pour prendre le vol intérieur à destination de Bahar Dar.

Ce début de journée sera consacré à la visite des sources du Nil Bleu.

Les chutes du Nil Bleu, ou chutes de Tissisat, sont à environ 45 minutes en bus de Bahar Dar. Hautes de 50 m et larges de 400 m, elles sont impressionnantes tout au long de l'année mais sont à l'apogée de leur beauté d'octobre à décembre.

Nous aurons également l'occasion de faire une balade en bateau sur le Lac Tana.

Le Lac Tana est parsemé d'îles dont une trentaine possède des églises ou monastères. Visite de l'une d'entre elles grâce à une navigation en bateau à moteur. Visite du marché dont l'artisanat local de cette partie du pays est constitué de nombreux articles en coton.

Installation à l'hôtel, Dîner et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en direction de Gondar.

Gondar fut la première capitale de l'empire éthiopien qui commença en 1632 avec le règne de Fasilidas. La ville de Gondar possède une douzaine de châteaux construits par les différents empereurs qui se sont succédés pendant 236 ans. La ville a de nombreuses influences européennes et islamiques.

Déjeuner dans un restaurant local.

Nous y visiterons les palais, résidences et bains de l'Empereur Fasilidas ainsi que l'église de Debre Berhan Selassie située au sommet d'une colline entourée de remparts. L'intérieur est décoré de nombreuses fresques murales datant du 18ème siècle qui sont considérées comme étant à l'apogée de l'art éthiopien.

Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

Gondar – Simien Park**27 novembre 2010**

Petit déjeuner à l'hôtel

Le Simien Mountains National Park est inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1978.

Dans ce parc de nombreux sommets dépassent les 4.000m d'altitude, le point culminant est le Ras Dejen à 4.543m. Ce parc offre des panoramas de toute beauté et abrite une faune particulièrement riche comprenant notamment des babouins, des bouquetins, des chacals ainsi que de nombreux oiseaux de proie comme le gypaète barbu, une espèce rare de vautour géant. Le Simien est un imposant massif rocheux creusé de gorges et de cours d'eau dont les pentes finissent en vastes prairies.

Déjeuner dans un restaurant local.

Nous ferons une balade à pied dans le parc national afin d'essayer d'observer les fameux babouins de Gelada endémique à la région.

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

Simien Park - Axum**28 novembre 2010**

Petit déjeuner à l'hôtel

La légende raconte que c'est dans la cité d'Axum que résida la Reine de Sabba et que son fils y ramena l'Arche d'Alliance qui renferma les tablettes de pierre des Dix Commandements. Cette Arche s'y trouve, dit-on, encore de nos jours dans un sanctuaire préservé. Axum fut aussi la capitale de l'Empire Axumite, un des plus anciens empires d'Afrique.

Déjeuner en cours de route.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Petit déjeuner à l'hôtel.

La matinée sera consacrée à la visite de Yeha et de son temple le plus ancien du pays. En cours de route, vous pourrez voir des paysages grandioses du massif de l'Adwa.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après midi sera consacré à la visite du musée archéologique. Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Cette journée particulière à Axum est le jour du pèlerinage de Sainte Marie. Nous aurons l'occasion d'assister à cette cérémonie religieuse qui rassemble des pèlerins venus de toute l'Ethiopie. Nous aurons l'occasion de nous imprégner de l'ambiance qui règne dans la ville.

Nous pourrons aussi y voir des stèles monolithiques en granit d'avant notre ère.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport afin de prendre un vol en direction de Lalibela.

Lalibela est situé à une altitude de 2.600m. Le site abrite 11 églises monolithiques construites au 12ème siècle et creusées dans le granit rose de la région. Ces églises sont inscrites au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO. Chaque église a son propre style architectural et la plupart d'entre elles sont encore décorées de peintures remarquablement conservées.

Nous aurons l'occasion durant cette journée de visiter un premier groupe d'églises avec les églises de Bete Medhane Alem, Bete Meksel, Bete Maryam, Bete Denagel et les églises jumelles de Bete Mikael et Golgotha.

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour visiter l'Eglise de Neaktoleab dans la matinée. Cette église se trouve un peu à l'écart du site de Lalibela.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi sera consacrée au second groupe d'églises du site de Lalibela avec les églises de Bete Gabriel and Rufael, Bete Merkorios, Bete Emanuel, Bete Giyorgis et Bete Abba Libanos

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport pour prendre un vol à destination d'Addis-Abeba.

Installation à l'hôtel.

Continuation de la visite d'Addis-Abeba avec les nombreuses boutiques des artisans, le musée national et le musée ethnologique, la cathédrale Saint Georges et la cathédrale de la Sainte Trinité.

Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

Addis-Abeba - Awasa**4 décembre 2010**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en 4X4 en direction du sud.

Nous consacrerons toute cette journée à la vallée du Rift, partie intégrante du Grand Rift Africain.

Les sept lacs de la "Grande Faille" sont lovés dans une large vallée fertile qui s'étire entre Addis-Abeba et la frontière kenyane, un endroit privilégié pour l'observation des oiseaux. Les lacs Lagano, Abiyata et Shala, sans doute les plus connus, déclinent trois teintes différentes, bleu, argent et brun. Les deux derniers sont classés parcs nationaux, sans que cela se traduise toutefois par des mesures concrètes. Le lac Abiyata est peu profond et abrite une avifaune très riche, tandis que le Shala est logé au fond d'un cratère de 250 m de profondeur.. En direction de la frontière kenyane, les lacs Abaya et Chamo recèlent une vie animale importante, avec, notamment des crocodiles.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Awasa – Arba Minch**5 décembre 2010**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en direction d'Arba Minch avec arrêts en cours de route dans la tribu des Dorze.

Déjeuner en cours de route.

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

Arba Minch - Turmi**6 décembre 2010**

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en direction de Turmi, avec arrêts en cours de route dans les villages des tribus Konso et Arbore.

Continuation en direction de Turmi.

Nous visiterons un village de la tribu des Hammer. Cette tribu est l'archétype des tribus de la vallée de l'Omo avec leurs décorations corporelles colorées faites de peintures naturelles, de coiffures faites d'argile, de perles,...

Arrivée à l'hôtel, installation, dîner et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ en direction de Jinka. Nous nous arrêterons en cours de route dans les villages des tribus vivant dans la vallée de l'Omo. Ces tribus ont su préserver leur mode de vie ancestral.

Déjeuner en cours de route.

Nous irons également au marché des Hammer ainsi qu'un village de la tribu des Bennai avec chacune leur style de vie et habitat particuliers.

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

Jinka – Mursi – Jinka**8 décembre 2010**

Petit déjeuner.

Journée consacrée à la rencontre avec la tribu des Mursi

Les femmes ont la particularité de porter un plateau en terre cuite dans la lèvre inférieure ainsi que dans les lobes d'oreilles. Seules les femmes issues des castes élevées sont en droit de porter ces plateaux.

Nous visiterons aussi le musée ethnographique de Jinka qui nous donnera plus d'explications sur le mode de vie des différentes tribus vivant dans la vallée de l'Omo.

Retour à l'hôtel, dîner et nuitée.

Jinka – Arba Minch**9 décembre 2010**

Petit déjeuner.

Départ en direction d'Arba Minch avec arrêt en cours de route dans les tribus des Tsemaï et des Ari avec chacune leur style de vie et habitat particulier.

Installation à l'hôtel, dîner et nuitée.

Arba Minch – Lac Langano**10 décembre 2010**

Petit déjeuner.

Départ vers le Lac Langano.

Nous nous arrêterons en cours de route pour faire une ballade en bateau sur le Lac Chamo afin d'observer les crocodiles et les hippos vivants dans ce lac.

Déjeuner en cours de route.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner au lodge.

Matinée libre pour profiter des installations de l'hôtel.

Départ vers Addis-Abeba avec arrêts en cours de route afin de voir les plus beaux lacs de la vallée du Rift.

Déjeuner en cours de route.

Dîner avec danses traditionnelles éthiopiennes.

Transfert à l'aéroport afin de prendre le vol de retour en direction de Bruxelles.

Bruxelles

12 décembre 2010

Arrivée à Bruxelles en début de matinée.

- Fin de votre voyage -

LE PRIX :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.750 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **470 €**

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux et domestiques tels que mentionnés au programme.
- Les transports en autocar climatisé pour le nord et en 4X4 pour le sud.
- Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les meilleurs hôtels.
- La pension complète avec boissons non alcoolisées.
- Les visites et excursions prévues au programme.
- Les services de guides locaux parlant français.
- L'accompagnement Preference - Travel Team.
- L'accompagnement du Soir (sous réserve).
- Les taxes et services locaux.
- La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les boissons alcoolisées, les pourboires et les dépenses personnelles.
- Les taxes d'aéroport internationales (à ce jour +/- 230 euros, sous réserve de modification).
- Les frais de visa.
- Les éventuelles modifications de prix des taxes d'aéroport, surcharge fuel, etc... imposées par les compagnies aériennes.
- L'assurance : nous pouvons vous proposer notre assurance combinée l'Européenne dont le montant s'élève à 5 % de la somme totale du voyage.

INFORMATIONS UTILES :

- Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passeport valable 6 mois après la date de retour. Un visa est nécessaire et sera obtenu par nos soins auprès de l'ambassade. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.
- La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire avant de se rendre en Ethiopie. N'hésitez pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.
- L'Ethiopie est une destination hors du commun qui enchante particulièrement les voyageurs confirmés ou bien préparés. Le logement est prévu dans les meilleurs hôtels disponibles mais l'infrastructure hôtelière en Ethiopie est en cours de développement et certains hôtels peuvent être très simples.

Formulaire d'inscription - Voyage en Ethiopie du 23 novembre au 12 décembre 2010.

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE EMAIL :

RESERVE, PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.

DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.750 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **470 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : **230 €**

EN OPTION :

ASSURANCE COMBINEE ASSISTANCE / BAGAGES / ANNULATION (100%) AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE ».

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 20 OCTOBRE 2010

COMPTE BANCAIRE A LA CBC : TRAVEL TEAM S.A. N° 191-1594809-95

REFERENCE : ETHIOPIE LE SOIR D 2341

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A, LE **SIGNATURE :**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu' Organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages.

Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, toutes taxes comprises, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contrares expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contrares.

5. ASSURANCES

Il est vivement conseillé de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages".

Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team. En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur.

Travel Team n'accepte aucune responsabilité du chef de refus d'intervention des compagnies d'assurances auprès desquelles le voyageur a contracté une police.

6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'accidents imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 6 semaines avant le départ :	20 % du prix total du voyage.
De 6 à 4 semaines avant le départ :	30 % du prix total du voyage.
De 4 à 2 semaines avant le départ :	50 % du prix total du voyage.
De 2 à 1 semaine avant le départ :	75 % du prix total du voyage.
Moins d'une semaine avant le départ :	le prix total du voyage.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc..) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

1/1/2003



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32-(0)2/240.68.00 Fax +32-(0)2/240.68.08